

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC BEAUVAIS JACOBINS, 5 RUE DES JACOBINS 60000 BEAUVAIS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MONSIEUR ALEXANDRE BOURDON , représentant de la société AB INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 22 RUE DE BEAUVAIS 60650 SAVIGNIES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BOURDON ALEXANDRE	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30027 17262 00021755601 42

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

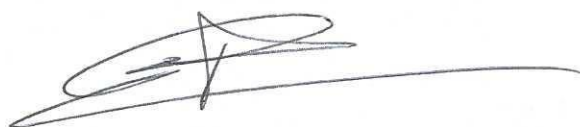
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST14



Ingrid LEVERT
CPL
ingrid.levert@cic.fr

